

VUFFLENS-LA-VILLE

BULLETIN D'INFORMATIONS OFFICIELLES



TABLE DES MATIÈRES

01	CONSEIL COMMUNAL	P.3-5
02	COMMUNICATIONS MUNICIPALES	P.6-11
03	CULTURE	P.12-15
04	VIE LOCALE	P.16-20
05	SOCIÉTÉS LOCALES	P.21-25
06	INFORMATIONS	P.26-29

Erratum

Contrairement à ce qui a été mentionné dans le dernier BIOV, nous vous informons que la séance du Conseil communal du 26 juin 2024, qui se tiendra dans la salle du Grand Conseil à Lausanne, sera **PUBLIQUE**.

Prochaines séances du Conseil communal :

- ♦ 26 juin 2024, à la salle du Grand Conseil à Lausanne
- ♦ 9 octobre 2024 , à la grande salle
- ♦ 18 décembre 2024, à la grande salle

Reflets du Conseil communal.

SÉANCE DU 13 MARS 2024

Lors de cette première séance de l'année 2024, Mme Stéphanie Reda, Présidente, a eu le plaisir de procéder à l'assermentation de quatre nouveaux Conseillers communaux, MM. Jean-Paul Carrard, Pierre Baumann, Géraud de Laval et Dean Gocevski. L'effectif du Conseil communal de Vufflens-la-Ville est donc à nouveau composé de 45 membres.

Par ailleurs, la Présidente a annoncé que le contrôle préfectoral annuel s'est déroulé le 16 janvier dernier, à entière satisfaction. Au cours de cette entrevue, le sujet de la Commission de surveillance de la zone industrielle a notamment été abordé. M. Pascal Dessauges, Préfet du Gros-de-Vaud, a confirmé que la composition de ladite commission municipale était légale, contrairement aux doutes précédemment émis par la Présidente. Toutefois, par souci de neutralité exigé par leur fonction respective, Mme Stéphanie Reda et M. Laurent Corbaz, Vice-président, ont pris la décision de démissionner de la Commission de surveillance – qui s'intitulera dorénavant « Commission consultative de suivi de la zone industrielle » et sera reformée par la Municipalité.

Enfin, la Présidente a fait part de la démission, avec effet immédiat, de Mme Monique Verly, Conseillère communale de longue date. Cette dernière a, dès lors, été remplacée par le 1^{er} suppléant éligible, M. Dean Gocevski. La démission de la Commission de gestion de M. Marco Grilli est également parvenue au Bureau du Conseil ; de ce fait, la nomination d'un nouveau membre au sein de cet organe a été portée à l'ordre du jour de la séance.

La Municipalité a ensuite diffusé ses communications publiées dans le présent bulletin.

Préavis municipaux

La séance s'est poursuivie sur la **Demande de crédit pour l'achat d'un véhicule en leasing (régularisation)**, faisant suite à la décision réglementaire du Conseil communal, dans sa séance du 13 décembre 2023, de faire régulariser l'achat d'un véhicule utilitaire électrique mis en service par la Municipalité au mois de septembre 2023 (en remplacement d'un véhicule défectueux).

Bien que la Commission des finances ait estimé que la solution du leasing n'était pas la plus judicieuse, tant sur le plan comptable que financier, elle s'est cependant montrée favorable à la régularisation de cet achat. Soutenu par le rapport de la commission *ad hoc* aux conclusions positives, le préavis a été accepté à une large majorité par les membres du Conseil.

Le crédit de CHF 42'400.- a donc été accordé, auquel s'ajoute un taux d'intérêt de 3.9%. Le financement de cette dépense se fera par la trésorerie courante.

Puis, c'est avec l'analyse des deuxième et troisième préavis municipaux que le Conseil communal a continué sa séance : la **Refonte complète du site Internet communal** et le **Réaménagement des bureaux de l'Administration communale** sont, quant à eux, issus de la décision du Conseil communal, dans sa séance du 13 décembre 2023, d'amender le budget de fonctionnement 2024 – s'agissant, en effet, de dépenses d'investissement qui devaient faire l'objet de préavis.

Approuvée à une large majorité, la **Refonte du site Internet** permettra, notamment, d'en faire un outil plus performant afin que les visiteurs puissent bénéficier d'une gamme beaucoup plus large de fonctionnalités opérationnelles, telles que la réservation en ligne des salles communales ou la consultation de l'agenda des collectes des déchets. La commission *ad hoc* a également proposé qu'un sondage des besoins et souhaits des utilisateurs de la plateforme soit effectué auprès de la population, proposition que l'Exécutif a volontiers suivie.

Le crédit de CHF 25'000.- sera financé par la trésorerie courante. L'amortissement de cette dépense se fera sur 5 ans.

CONSEIL COMMUNAL

Le préavis relatif au **Réaménagement des bureaux** a également été approuvé à une large majorité par le Conseil communal. En effet, la modification de l'aménagement des locaux réalisée au début de l'année, consistant uniquement à déplacer du mobilier existant, nécessite d'être suivie par des travaux plus conséquents afin de remettre les infrastructures de la Maison de Commune au goût du jour (adaptation des luminaires, changement des sols, rafraîchissement des peintures, achat de mobilier supplémentaire, etc.).

Le crédit de CHF 68'000.- sera financé par la trésorerie courante ou par un emprunt aux meilleures conditions du marché. L'amortissement de cette dépense se fera sur 10 ans.

C'est avec l'analyse du quatrième et dernier préavis que le Conseil communal a poursuivi sa séance. Adopté, lui aussi, à une large majorité, le projet de **Réfection de la couverture et de l'isolation de la salle de sport et pose de panneaux solaires photovoltaïques** a été salué par les membres de la commission *ad hoc* chargés de son examen. Leur rapport a relevé que la décision municipale d'améliorer l'efficacité énergétique de ce bâtiment méritait des félicitations : cette démarche s'aligne en effet sur les objectifs globaux de durabilité et de préservation de l'environnement et témoigne de l'engagement de la Commune envers l'efficacité énergétique et de la responsabilité environnementale.

Le crédit de CHF 654'000.- sera financé par un emprunt aux meilleures conditions du marché et par prélèvement sur l'impôt spécial affecté. L'amortissement de cette dépense se fera sur 30 ans.

Élection d'un membre à la Commission de gestion

Etant seule candidate au siège laissé vacant, Mme Fanny Allienne a été élue tacitement par acclamation, pour une durée de trois mois.

Proposition d'utilisation du Fonds Spécial du Conseil communal pour l'installation d'une station BoxUp

Fervent défenseur de l'activité physique et du sport ainsi que de la promotion « sport-santé », M. Jérémy Maillefer – soutenu par neuf autres Conseiller-ères – a proposé d'utiliser une partie du Fonds Spécial du Conseil communal pour financer l'achat et l'installation d'une station BoxUp sur la zone de loisir du Marteley.

Cette station de six casiers permet de mettre à disposition du matériel de sport gratuitement et en libre-service, au moyen d'un téléphone portable et d'une application dédiée (ballons, boules de pétanque, raquettes et balles de ping-pong, jeux de lancer, etc.).

Ce projet qui promeut, d'une part, l'activité physique et la lutte contre la sédentarité et, d'autre part, valorise les infrastructures sportives et ludiques de la Commune, tout en bénéficiant à l'entier de la population de Vufflens-la-Ville, a été accepté à une large majorité par les membres du Conseil, après une longue délibération relative, notamment, à son coût important (quelque CHF 18'000.-).

L'installation de la station BoxUp est prévue autour de juillet-août 2024. www.boxup.app

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public. Elles auront lieu, en 2024, le mercredi 26 juin au Grand Conseil à Lausanne et les mercredis 9 octobre et 18 décembre, à 20h à la Grande salle de Vufflens.

Les documents de séance se trouvent sur le site Internet communal. Rappelons que le PV du 3 mars 2024 sera mis en ligne après adoption par le Conseil communal dans sa séance du 26 juin 2024.

Le Bureau du Conseil
conseil.communal@vufflens-la-ville.ch

CONSEIL COMMUNAL

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL COMMUNAL

Le nombre de candidats à l'élection complémentaire au Conseil communal de Vufflens-la-Ville (14) n'ayant pas dépassé le nombre de sièges à pourvoir (15), cette dernière a eu lieu **de manière tacite**, conformément à la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et à son règlement d'application (RLEDP). Par conséquent, cette élection tacite entraîne la caducité de l'arrêté de convocation préfectoral du 12 décembre 2023.

Le 22 janvier 2024, un tirage au sort a donc été réalisé par Mme Stéphanie Reda, Présidente du bureau électoral, en présence des membres de celui-ci, afin de fixer l'ordre de désignation des membres et des suppléants au sein du Conseil.

Ont été élus tacitement Conseillers communaux pour la fin de la législature 2021-2026 : M. Jean-Paul Carrard, M. Pierre Baumann et M. Géraud de Laval. Ces messieurs ont été assermentés lors de la séance du Conseil communal du 13 mars dernier.

Ont été élu-e-s tacitement suppléant-e-s pour la fin de la législature 2021-2026 : M. Dean Gocevski (1^{er} suppléant), M. Alex Lussignoli (2^e), M. Roger Weissbrodt (3^e), Mme Daniela Stettler (4^e), M. Florian Rossel (5^e), M. Florian Jeannerat (6^e), M. Marc-Olivier Vullioud (7^e), Mme Hélène Palmier-Friedli (8^e), Mme Isabelle Roland (9^e), M. Olivier Combes (10^e) et Mme Manon Scharmey (11^e).

Suite à une récente vacance de siège au sein du Conseil, M. Dean Gocevski, 1^{er} suppléant éligible, a également été assermenté en tant que Conseiller communal le 13 mars dernier.

Le Conseil communal adresse à chacune et chacun ses sincères félicitations et se réjouit d'accueillir de nouveaux membres dans ses rangs !

Le Bureau du Conseil
conseil.communal@vufflens-la-ville.ch

COMMUNICATIONS DES MUNICIPALS



Olivier Duperrut, Syndic

Personnel

À partir du 1^{er} avril prochain et pour une durée de 6 mois, M. Zabadio rejoindra pour la 3^e année consécutive l'équipe des employés communaux, renforçant ainsi les effectifs pour la période des travaux de printemps ainsi que ceux d'été. Il partagera son temps de travail avec M. Panchaud pour les travaux à la voirie et M. Batista pour l'entretien des bâtiments communaux.

Visite du Préfet

Comme chaque année, nous avons reçu M. Pascal Dessauges – Préfet du district - pour la visite annuelle de contrôle du fonctionnement des Autorités et de l'Administration communale. Cette visite, qui a eu lieu le 16 janvier 2024, s'est très bien déroulée car les informations et critères demandés étaient tous remplis à satisfaction. Je tiens à remercier le personnel de l'Administration communale de la qualité et la rigueur de son travail ainsi que de son engagement.

Zone industrielle de la Plaine

A la suite de la visite préfectorale, la commission de surveillance de la zone industrielle s'intitulera dorénavant « Commission consultative de suivi de la zone industrielle ».

A ce sujet, le 6 février, Mme Stéphanie Reda, Présidente du Conseil communal, et M. Laurent Corbaz, 1^{er} Vice-président, nous ont remis leur lettre de démission en tant que membres de cette Commission. Nous en avons pris acte et les remercions pour le travail fourni jusqu'à présent.

Pour les remplacer, la Municipalité a fait appel à MM. Hervé Bandini et Yves Trottet qui ont, tous deux, accepté ce mandat. Nous les remercions et nous nous réjouissons de pouvoir collaborer avec eux.

La Commission consultative de suivi de la zone industrielle de la Plaine est désormais composée de :

- Mme Chantal Di Lallo (Municipale)
- M. Michel Gruaz (Municipal)
- M. Hervé Bandini (Conseiller communal)
- M. Yves Trottet (Conseiller communal)
- M. Olivier Duperrut (Syndic)

Une visite est prévue ce printemps avec les représentants de l'Etat de Vaud pour une présentation et discussion des projets et délais des constructions futures sur la parcelle cantonale, qui se situe principalement sur le territoire communal d'Aclens mais également sur celui de Vufflens-la-Ville. Les entreprises qui occuperont ces lieux seront également présentes.

Cette commission se tient à disposition des citoyens et citoyennes qui souhaiteraient recevoir des informations complémentaires ou qui ont des questions.

Préavis à venir

Lors de la séance du 26 juin, la Municipalité vous présentera les préavis suivants :

- Rapport de Gestion 2023
- Bouclement des comptes 2023



Michel Gruaz, Municipal

Domaine de l'eau

Une fuite s'est produite sur une conduite privée au chemin de Calamottet. Les conduites sont privées dès la vanne de prise située systématiquement sur une conduite communale. Dans le cas présent la vanne avait été placée au-delà, soit dans l'angle de la parcelle privée. Notre concessionnaire, l'entreprise Salm à Aclens a constaté l'état obsolète de la conduite aussi, une fuite s'étant déjà produite dans un passé récent, nous avons exigé son remplacement. Celui-ci a été réalisé à charge du privé sur sa parcelle mais à charge de la Commune entre la propriété privée et le chemin de Calamottet. Ce fut la bonne décision puisque sur le secteur communal nous avons constaté une mouille confirmant une fuite supplémentaire.

Remplacement d'une pompe au puits de pompage

Lors du remplacement d'une pompe en décembre 2023, cette dernière était enveloppée d'une épaisse couche de calcaire provoquée par une réaction chimique liée à l'installation d'une protection cathodique 5 ans auparavant. Cette protection avait pour but d'éviter les courants vagabonds et la corrosion cause de cessation de fonctionnement des pompes. Le comité de l'EIEVMV a rapidement supposé que la deuxième pompe devait être dans le même état et a décidé de la sortir pour la nettoyer. C'est ce qui a été fait et, sans surprise, l'état de la pompe est le même. Ceci a requis un gros boulot de nettoyage. Nous avons mandaté la Société suisse contre la corrosion pour nous faire un rapport et nous permettre de prendre les dispositions requises pour éviter ce problème à l'avenir tout en protégeant nos pompes.

EIEVMV

Cet automne l'Entente intercommunale des eaux de Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Ste-Croix va procéder à l'assainissement de la chape d'une des deux cuves du réservoir. Celle-ci présente depuis plus de 10 ans des fissures susceptibles, à long terme, de détériorer la qualité de notre eau.

Par ailleurs, une deuxième conduite d'alimentation de Villars-Ste-Croix sera posée entre le lieu-dit La Caroline, commune de Mex, et l'entrée nord de Villars-Ste-Croix afin de répondre aux exigences de notre PDDE. Il faut savoir que VStC, en cas de fuite sur la seule conduite d'alimentation existante, n'aurait plus d'eau vu que cette commune ne dispose pas, contrairement à Mex et VIV, d'eau de secours de Lausanne.

Mobilité

Dès le 15 décembre la structure des horaires CFF sera totalement remaniée. A ce sujet vous avez tous pu lire et entendre les réactions négatives de certaines régions de Romandie. Renens devient une plaque tournante et les Intercités des lignes de Genève et du Pied-du-Jura s'y arrêteront.

Dès lors, les TL sont contraints d'adapter leur offre et leurs horaires à ce grand changement structurel.

En ce qui nous concerne, la ligne 58, avec ses 18 courses par jour dans chaque sens du lundi au vendredi aboutira, via Crissier, en gare de Renens au lieu de Bussigny. Les bus de la ligne 56 avec nouvellement 13 courses AR par jour du lu au ve circuleront de Bussigny, via le gymnase de Bussigny et Bobst puis Vufflens Eglise, Cuvillard, jusqu'à la gare de Vufflens-la-Ville et retour par le même parcours. La zone industrielle ne sera donc plus desservie par la ligne 56 mais par la 736 du MBC qui offrira 2 dessertes par heure entre By et la ZI dont une jusqu'à Morges. Tout ceci n'est encore qu'à l'état de projet et nous vous présenterons la situation en détail lorsque l'horaire sera définitif.

A partir du 23 mai 2024 et jusqu'au 09 juin 2024, vous avez la possibilité de commenter le projet d'horaire 2025 qui pourra être consulté sur le site <https://www.tp-info.ch/fr/projet-horaire/consulter-le-projet-dhoraire>.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPALS



Pascal Berchier, Municipal

Contrôle de vitesse

Le 23 janvier dernier, de 9h15 à 11h45, la Gendarmerie a effectué un contrôle de vitesse à la Grand - Rue. A cette occasion, 212 véhicules ont été contrôlés, dont 17 dénoncés.

Dès lors, le taux d'infractions à Vufflens-la-Ville se monte à 8.02 % alors que le taux d'infractions cantonal pour la période en cours est de 2.90 %.

Bâtiments

Grande salle : La porte de la sortie de secours donnant sur le pont de la grange a été remplacée fin décembre. En effet, l'ancienne porte donnait des signes de fatigue et, en cas de forte bise, il est arrivé que le concierge retrouve cet accès ouvert.

Voirie : Là aussi les portes basculantes ont été changées. Le modèle choisi, avec la partie supérieure vitrée, laisse passer davantage de luminosité ce qui assure à nos employés sécurité et confort de travail.

Tarifs des locations : dans sa séance du 19 février, la Municipalité a revu les tarifs des locations de la grande salle et du refuge. Une légère adaptation des coûts entrera en vigueur au 1^{er} avril prochain. Le détail figurera prochainement sur le site Internet de la commune, rubrique « Infrastructures – Bâtiments et locations ».



Caroline Jaughey, Municipale

Plan énergie climat communal (PECC)

En complément d'informations suite au dernier Conseil communal du 13 décembre 2023 où il avait été demandé par certains conseillers si les clients se fournissant sur le marché libre de l'électricité seraient également soumis à l'émolument pour l'usage du sol ; la réponse est oui.

En effet après renseignement auprès de la Romande Energie, tous les clients sont taxés y compris ceux au bénéfice d'un contrat marché. L'émolument est prélevé par le gestionnaire de réseau, Romande Energie, qui assure le développement et la gestion du réseau de distribution sûr et performant pour acheminer l'électricité à tous les clients du canton, quel que soit leur choix de fournisseur d'énergie.

Le processus de validation du règlement du « Fonds pour encourager le développement durable » est maintenant terminé. Ledit règlement a été validé par le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité en date du 1^{er} février 2024 et est entré en vigueur le 1^{er} mars 2024.

Le prélèvement de l'émolument communal pour l'usage du sol de **0,7 centimes par kWh** entrera en vigueur dès le 1^{er} avril 2024. Un courrier d'information a été envoyé à l'ensemble des habitants et sociétés de la commune concernés par ce nouveau prélèvement.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPALAUX

Le groupe de travail PECC a été dissout et remplacé par la commission du Fonds pour encourager l'énergie renouvelable et le développement durable. Cette commission est constituée, comme le veut l'article 7 du règlement sur le « Fonds pour encourager le développement durable », par deux membres de la Municipalité (Olivier Duperrut et Caroline Jaugey), deux membres du Conseil communal (Samuel Berthoud et Vu Tran) et pour le moment une citoyenne (Silvia Pequerul), l'autre membre du groupe de travail n'ayant pas souhaité reconduire son mandat.

La commission a déjà approché diverses personnes susceptibles de les rejoindre.

La commission travaille actuellement sur la Directive concernant les subventions octroyées dans le cadre du « Fonds communal pour encourager le développement durable ».

Celle-ci entrera en vigueur le 15 avril 2024, vous pourrez alors la consulter sur le site Internet de la commune. Une séance d'information publique afin de présenter le catalogue des subventions aura lieu à la grande salle le mercredi 15 mai 2024 à 19h00. Si vous souhaitez assister à cette séance merci de vous inscrire auprès du bureau communal, commune@vufflens-la-ville.ch



Biodiversité

Le lundi 4 mars 2024, 20 nichoirs à martinets noirs ont été posés sur le vieux collège cela sur l'initiative de Mme Marceline Touati. Les élèves des classes de 5 et 6 P ont, le matin même, assemblé et peint les nichoirs. En début d'après-midi tous les élèves ont pu assister à la pose et pourront, nous l'espérons rapidement, observer les martinets et leurs petits dès que ceux-ci auront pris possession des nichoirs.



COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

ZUP

Comme annoncé lors du précédent Conseil communal, l'appel d'offre sur invitation concernant le choix d'un prestataire pluridisciplinaire d'urbaniste et spécialiste en démarche participative pour étudier l'aménagement futur des zones d'utilité publiques Bovon et Marteley a été envoyé à 3 bureaux d'architectes urbanistes, (*Repetti SA, ABA Partenaires et UrbaPlan*)

Les 3 cabinets ont rendu leurs offres durant le délai imparti. Parmi eux un ne répondait pas totalement au cahier des charges et a donc été écarté.

Les deux autres bureaux répondaient en tous points au cahier des charges pour des offres quasi identiques. C'est ABA Partenaires qui a été retenu pour mener à bien la démarche participative sur le ZUP Bovon et Marteley. Ce bureau a le plus convaincu la Municipalité par la pertinence de ses remarques et la proposition de déroulement de la démarche participative en adéquation avec la volonté communale. Une séance préliminaire au lancement des travaux aura lieu courant du mois de mars.

Sécurité routière

Le bureau Team + a fourni, comme prévu à la Municipalité le dossier de passage à 30 km/h pour tout le village.

Le 11 mars une délégation municipale a rencontré la nouvelle voyère afin de le lui présenter avant de l'envoyer à la DGMR pour validation.

Patrouille scolaire

Après 10 ans de bons et loyaux services, présente chaque jour pour faire traverser les écoliers par tous les temps, Mme Denise Kuenzi cessera son activité le 28 mars 2024 pour une retraite bien méritée. Nous la remercions pour ces années de collaboration et lui souhaitons une bonne continuation et le meilleur pour la suite.

M. Laubscher engagé en CDD jusqu'à la fin de l'année scolaire assurera son remplacement.

Une annonce paraît dans ce BIOV pour la mise au concours du poste de patrouilleur scolaire pour la rentrée d'août 24.

Pic et Croc

Le 1^{er} mars 2024 Mme Lazari, assistante socio-éducative à la structure d'accueil Pic et Croc, a cessé son activité pour une nouvelle orientation professionnelle. Nous tenons à la remercier pour son engagement et son travail et lui souhaitons le meilleur pour la suite tant au niveau professionnel que personnel.

Depuis le 4 mars M. Sébastien Francisco a été embauché en tant qu'éducateur de l'enfance, nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la structure d'accueil Pic et Croc et nous nous réjouissons de pouvoir collaborer avec lui pour le bien-être des enfants.

Ecole

Depuis le 1^{er} décembre Mme Carole Borlat, nouvelle directrice de l'établissement scolaire de Penthalaz, a pris ses fonctions.

Tout comme son prédécesseur, M. Pierre Dejardin, Mme Borlat participe à chaque séance du comité directeur de l'ASIVenoge, ainsi qu'aux séances en lien avec le chantier d'extension du collège du Cheminet. Cette nouvelle collaboration se passe très bien et les membres du Codir sont ravis de pouvoir travailler avec elle.

Les classes du collège de Vufflens participeront au coup de balai durant la semaine du 25 mars 2024.

Manifestations

Durant tout le mois de décembre jusqu'à Noël et comme le veut la tradition, chaque soir une fenêtre s'est illuminée.

Un grand merci à la gym féminine qui comme chaque année a organisé le calendrier de l'Avent.

La seconde édition du Tour de Gourmandie, qui aura lieu le dimanche 14 avril 2024, a rencontré un vif succès puisque les 300 places disponibles ont été pourvues en seulement 3 semaines.

Nous nous réjouissons de vous retrouver lors de cette balade gourmande.



Chantal Di Lallo, Municipale

Coup de balai

Le coup de balai aura lieu le 27 avril prochain. Nous vous encourageons à rejoindre le mouvement et participer à l'opération de ramassage des déchets abandonnés autour de chez nous. Une occasion de passer un bon moment tout en prenant soin des lieux qui nous sont chers. Cette matinée sera suivie, comme à l'accoutumée, par un apéritif convivial avec en bonus cette année, un stand d'animation sur le thème des déchets. Une "roue de la fortune" apprendra aux petits et grands comment trier correctement et réfléchir à la quantité de déchets que nous produisons.



Déchetterie

Nous vous rappelons que, depuis le 1^{er} janvier, nous avons accès à la déchetterie de Valorsa. Elle vous accueille du mardi au samedi selon les horaires qui vous ont été communiqués, soit le mardi, jeudi et vendredi : de 15h30 à 18h30, le mercredi : de 9h15 à 11h45 et le samedi : de 10h00 à 16h00.

Nous sommes tous responsables de la propreté et du bien-être de notre Commune. Dans cette optique, nous tenons à rappeler l'importance de la gestion de nos déchets.

Récemment, nous avons remarqué que certains déchets, notamment le carton et le verre, sont déposés hors des containers prévus à cet effet. Ceci crée un environnement peu esthétique et peut également poser des problèmes de sécurité et d'hygiène.

Nous comprenons que les containers peuvent parfois être pleins entre deux passages du porte-à-porte. Cependant, nous vous demandons de bien vouloir conserver vos déchets de carton et de verre chez vous jusqu'à ce que les containers soient vidés ou de les amener directement à la déchetterie. Nous avons décidé d'enlever les containers à verre qui se trouvaient à la déchetterie de la grande salle et les avons remplacés par une affiche incitant les personnes à se rendre chez Valorsa.

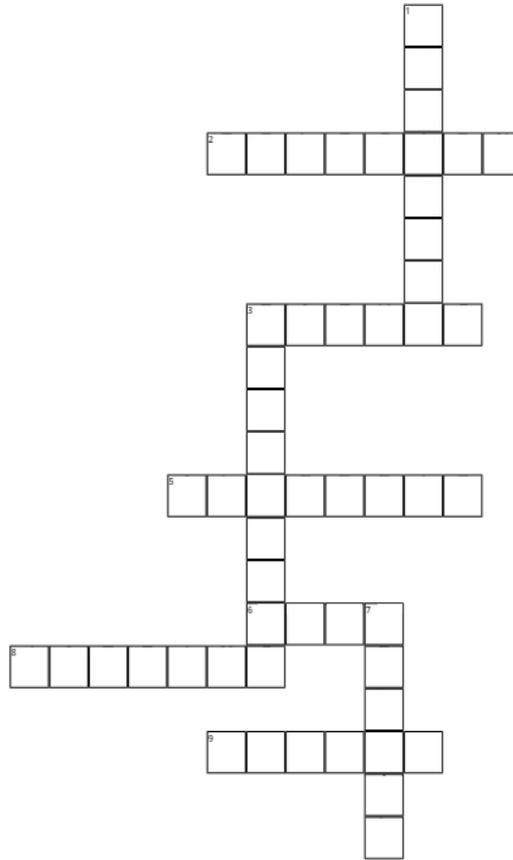
Nous vous remercions pour votre coopération et votre compréhension.

Piscine des Chavannes

Cette année encore, la piscine des Chavannes proposera des stages pendant les vacances de Pâques et les vacances d'été. N'hésitez pas à vous rendre sur leur site afin de découvrir toutes les activités proposées.

CULTURE

Le mot croisé du printemps



Horizontal

2. Quel terme décrit le moment où les bourgeons se transforment en feuilles et en fleurs au printemps ?
3. Quelle fête religieuse importante est célébrée au printemps ?
5. Quel inconvénient de la saison printanière peut causer des problèmes pour les personnes sensibles au pollen ?
6. Où les oiseaux construisent-ils leurs habitations pour couvrir leurs œufs au printemps ?
8. Quels espaces extérieurs sont souvent entretenus et embellis au printemps ?
9. Quelle petite fleur blanche à clochettes est traditionnellement offerte le 1er mai pour porter bonheur au printemps ?

Vertical

1. Quel événement astronomique marque le début du printemps, où la durée du jour et de la nuit est presque égale partout dans le monde ?
3. Quels insectes aux couleurs vives et aux ailes délicates commencent à virevolter dans les jardins au printemps ?
7. Quel astre devient-il plus présent au printemps, réchauffant la terre et égayant les journées ?

Les coups de cœur de la bibliothèque



Un Animal Sauvage

Joël Dicker

Il faudra de nombreux allers-retours dans le passé pour remonter à l'origine de cette intrigue diabolique dont personne sortira indemne. Pas même le lecteur.

Un polar doublé d'un thriller psychologique au suspense haletant.



Dans le jardin, au printemps

Hiromasa Yonebayashi

Tamami Sawaguchi

Que se cache-t-il dans le jardin? Sous les rayons du soleil du printemps, tout un petit peuple en action se dévoile à l'observateur attentif: coccinelle, bourdon, araignée et même mante religieuse...

Un magnifique album, poétique comme un haïku.

A lire tout seul dès 6 ans.



On a volé mon slip !

Dominique Torti

Par une belle journée, Eliot découvre que son slip de bain a disparu. Il mène l'enquête, mais ses recherches piétinent.

La vérité serait-elle ailleurs?

Petit détective

Première lecture

Horaire d'ouverture: Lundi 15h45 – 17h15

Cuvillard 17, 1302 Vufflens-la-Ville

Jeudi 17h00 – 18h30

CULTURE

Archives communales



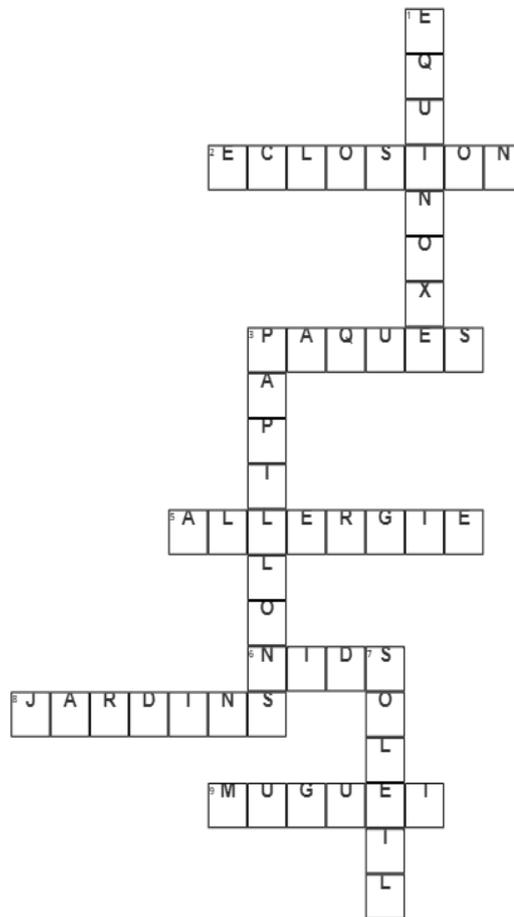
Place de l'Eglise en 1903 avec l'ancien local de pompiers



Réfection des murs 120 ans plus tard (2023)

Solutions

Le mot croisé du printemps



Horizontal

2. Quel terme décrit le moment où les bourgeons se transforment en feuilles et en fleurs au printemps ?
3. Quelle fête religieuse importante est célébrée au printemps ?
5. Quel inconvénient de la saison printanière peut causer des problèmes pour les personnes sensibles au pollen ?
6. Où les oiseaux construisent-ils leurs habitations pour couvrir leurs œufs au printemps ?
8. Quels espaces extérieurs sont souvent entretenus et embellis au printemps ?
9. Quelle petite fleur blanche à clochettes est traditionnellement offerte le 1er mai pour porter bonheur au printemps ?

Vertical

1. Quel événement astronomique marque le début du printemps, où la durée du jour et de la nuit est presque égale partout dans le monde ?
3. Quels insectes aux couleurs vives et aux ailes délicates commencent à virevolter dans les jardins au printemps ?
7. Quel astre devient-il plus présent au printemps, réchauffant la terre et égayant les journées ?

Mise en lumière

Une histoire de plumes

Quoi de plus bucolique que de se lever le matin et d'être bercé par le chant des oiseaux ? Encore faut-il de bonnes conditions si l'on souhaite qu'ils s'y installent durablement. Leur offrir gîte et couvert ? Oui, mais comment ?

La tendance actuellement est à l'installation généralisée de nourrisseurs, c'est un créneau dans lequel se sont engouffrées les jardinerias qui proposent une gamme de produits mais cela relève plus de l'intérêt commercial que du réel souci de protection. « A quoi sert de nourrir les oiseaux si l'on ne maintient pas ou que l'on ne recrée pas leur biotope ? Si l'on ne se préoccupe pas de savoir où ils vont s'abriter et nicher ? », s'interroge Marceline Touati, passionnée d'ornithologie et fervente protectrice des ressources. « A se donner bonne conscience, peut-être ? Je ne suis pas favorable à trop d'assistantat, Dame Nature fait bien les choses si on ne la dérange pas. Afin de s'installer durablement, les oiseaux ont besoin d'une flore variée, fleurs, graminées, arbustes à baies, arbres fruitiers, qui amène une faune riche en insectes, chenilles et vers de toutes sortes. Les nicheurs comme les merles se contenteront des arbustes à feuilles persistantes. Quant aux cavernicoles (mésanges), des vieux arbres creux, des murs de pierres sèches ou des nichoirs artificiels leur suffiront amplement. Et c'est bien là que nous pouvons leur être utiles ».

En accord parfait

Qui dit printemps pense retour aux activités de plein-air. Nul ne contestera : ça fait un bien fou ! Or – c'est ce que les observateurs attentifs et avertis affirment depuis des années – c'est de la trop grande activité de l'humanité que souffre la Terre. « Aujourd'hui plus qu'hier il est donc primordial d'apprendre à se réconcilier avec ce qui nous entoure. Il suffit de réduire, modifier nos pratiques en écoutant et respectant les mesures prises pour préserver les écosystèmes et la biodiversité dans son ensemble, s'insurge Marceline avant d'affirmer : Au regard de tout ce que l'Homme a su accomplir, qui ose dire qu'il n'est pas capable de cela ? Chacun, à son niveau, doit y contribuer ! ».

Des actions concrètes

Au-delà des recommandations, rien de telle que l'action et le terrain ! Dans le cadre de son brevet en ornithologie niveau 2 en collaboration avec les associations *Birdlife* et *Nos Oiseaux*, Marceline Touati a ainsi réalisé un premier projet personnel sur la préservation des oiseaux. « Sans hésitation, raconte-t-elle, j'ai pensé aux jeunes de Vufflens-la-Ville qui sont l'avenir et futurs protecteurs de la nature. Spontanément enthousiasmées, deux classes et leurs institutrices ont accepté de participer à ce projet qui s'est concrétisé de janvier à juin 2020. Mon objectif était de sensibiliser et motiver les enfants à connaître les oiseaux de notre village et ses alentours. Différentes activités leur ont été proposées : reconnaissance des oiseaux en classe, construction puis pose de 20 nichoirs en bois local dans les jardins et vergers du village, sorties d'observations dans les alentours, course d'école et exposition finale ».

Et encore ?

L'expérience partie d'un simple « travail pratique » en vue de l'obtention du brevet a rencontré un écho si favorable – pas seulement chez les enfants et les institutrices, mais aussi auprès des Autorités communales et des villageois – qu'elle a rapidement engendré d'autres actions similaires dans les établissements scolaires de Lausanne et de Rolle notamment. Mais l'aventure ne s'arrête pas là puisque Vufflens-la-Ville se verra tout prochainement doté de 20 nichoirs supplémentaires sous l'avant-toit de son école. « C'est réjouissant, souligne encore Marceline, le projet *Martinet*, entièrement soutenu par le Canton, est sur le point d'éclore. Les nichoirs seront peints et posés avec les enfants ! ».



Marceline Touati en pleine action : « ...l'écoute, le regard et l'observation... Beaucoup de patience pour parfois rien, mais souvent des instants magnifiques ».

Regula Heck

VIE LOCALE

Le jeu des 7 erreurs



Les solutions se trouvent à la page n°19



Nous remercions chaleureusement M. Baumann de cette initiative



COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Date : 27 AVRIL 2024

Les inscriptions sont prolongées jusqu'au 22 avril 2024

Programme :

09h15 : Accueil devant l'accueil de jour Pic & Croc

09h30 : Début du travail

11h30 : Fin des opérations de nettoyage

11h45 : Apéritif offert aux participants

10h00-13h00 : Stand sur la gestion des déchets animé par la coopérative romande de sensibilisation



**INSCRIPTION(S) à l'action villageoise « Coup de balai 2024 »
à nous retourner d'ici au 22 avril 2024**

**au Bureau communal, Rue de la Poste 10 ou par mail à :
commune@vufflens-la-ville.ch**

Nous inscrivons : adultes enfants

Nom et prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Mail :

Equipement : tenue de travail, gants de jardin ou de vaisselle, bonnes chaussures ainsi qu'un gilet de sécurité fluorescent si vous en possédez. La Municipalité mettra à disposition du matériel de nettoyage si nécessaire.



En cas de mauvais temps, la manifestation est annulée

VIE LOCALE

Les mardis de la pétanque 2024

Ouverts à toutes et à tous, dès le 14 mai, rejoignez-nous à l'heure qui vous convient, entre 17 h et la tombée de la nuit, sur les pistes du Marteley pour une ou quelques parties en toute amitié.

Jeux de boules à disposition.



Renseignements:

Michel Equey

Ch. du Calamottet 2

Tél: 079/439.15.03

Mail: mikequey@gmail.com

Réponses au jeu des 7 erreurs



13 avril 2024, Grande salle de Vufflens-la-Ville, 18h30

Repas de soutien de l'OAL

Venez goûter aux délices Thaiï

Qui ne rêve pas de soleil, de palmiers et de piquant à la sortie de l'hiver ? L'OAL – l'Orchestre des Accordéonistes de Lausanne - vous propose de faire le plein d'exotisme à la grande salle de Vufflens-la-Ville, le 13 avril 2024 (ouverture des portes : 18h30), le temps de son traditionnel souper de soutien.

Les accordéonistes vous invitent à vivre une expérience aussi formidable que glamour, avec en préambule, l'interprétation de quelques titres. Pour ceux qui adorent la culture thaïlandaise ou sont curieux de découvrir ses incontournables spécialités culinaires, la manifestation ouvre une fenêtre sur cette région riche en histoire et traditions. Elle propose un alléchant assortiment de plats typiques et originaux confectionnés sous forme de buffet par Nooy, amie de longue date de la société et authentique native de Thaïlande. Avec son équipe de choc, elle ravira vos papilles à gogo en proposant quelques recettes originales de son terroir. Au menu : « Trois entrées, deux plats, dessert et café » pour le prix forfaitaire de CHF 60.- (CHF 2.- par année d'âge pour les enfants jusqu'à 12 ans).

Sous le signe de l'amitié et de la convivialité, venez nombreux, partager le moment magique d'une aventure gourmande haute en saveurs et couleurs !

Le repas-concert de soutien (dès 18h30), n'est servi que sur inscription préalable.

Par mail : i.hediguer@bluewin.ch

Par tél. au +41 78 724 47 47

www.oal-lausanne.ch

Paiement à Raiffeisen, Orchestre des Accordéonistes de Lausanne

Repas de soutien 2024

IBAN: CH47 8080 8006 7430 2128 5



SOCIÉTÉS LOCALES

Vufflens-la-Ville

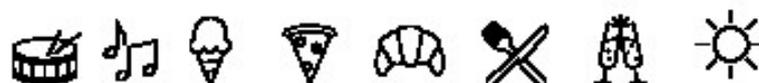
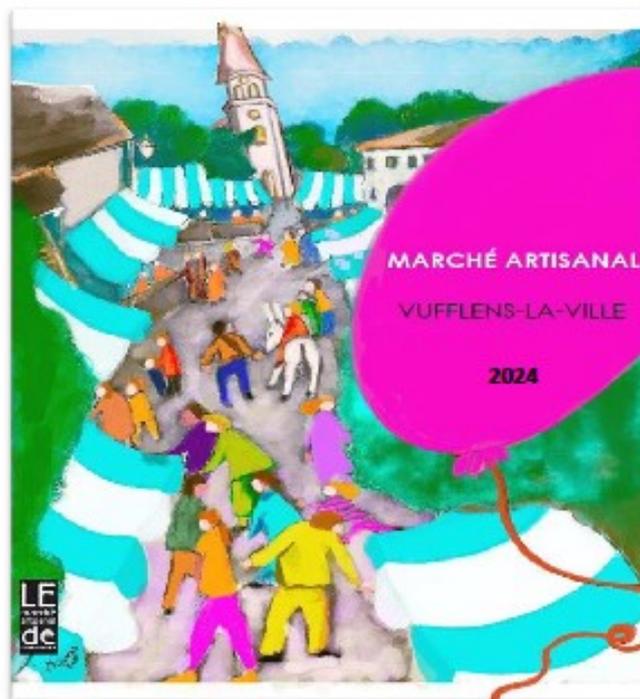
22^{ème} marché artisanal du GSL

Samedi 31 août 2024 de 9h à 17h

De nombreux artisans vous attendront avec leurs diverses créations et spécialités !!!

Boissons et Restauration tout au long du marché, Animations, Musique...

Et dès 17h After-Marché avec la gymnastique féminine pour fêter les 50 ans de la Société !!!!



Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux !!!

Seuls les stands officiels seront habilités à faire de la vente.

Les enfants du village pourront échanger ou vendre uniquement leurs jouets (nourriture, tombola, etc.... non autorisés), emplacement sur l'herbe autour de l'église.

SOCIÉTÉS LOCALES

ECURIE DE LA VENOGÉ.CH



Nadine et David Goy-Frossard
Rue de la Poste 21
1302 Vufflens-la-Ville

Huile de noix
Huile de tournesol
Huile de colza
Huile de soja

Farine de blé
Farine d'épeautre
Farine de sarrasin)
Miel (4 sortes)
Nillon de noix

Nous confectionnons vos paniers garnis selon votre choix!

Notre magasin, installé dans notre hangar, sortie du village direction Penthaz, est ouvert le mercredi de 16h à 18h ou sur rendez-vous.

Sirops
Confitures
Courgettes à l'aigre-doux
Jus de pommes
Raisinée

Graines de tournesol
Graines de courges
Graines de lin
Graines de pavot
Flocons d'avoine
Mais pour popcorn

Nos produits sont locaux et issus de nos cultures situées à Vufflens-la-Ville.

SOCIÉTÉS LOCALES



Vous souhaitez pratiquer le tennis ?

Notre club dispose de deux courts extérieurs situés dans un cadre verdoyant , au Marteley, en haut du village.

Devenez membre du club, vous avez la possibilité de jouer durant toute l'année.

Cours de tennis juniors et adultes, stages pour les juniors pendant les vacances d'été, tournoi interne ainsi que quelques manifestations récréatives vous attendent chaleureusement. Quatre équipes masculines disputent les Interclubs. Les dames sont les bienvenues pour former une équipe !

Agenda 2024

20 avril	Lancement de la saison
avril à mi-octobre	Cours adultes
mai –juin	Interclubs de nos équipes
15.4–28.06+19.8–20.9	Cours juniors
1-5 juil/12-16 août	Stages intensifs juniors
31 août	Stand au Marché villageois
21-(22) septembre	Finales Tournoi du Vieux Chêne avec raclette à gogo
16 novembre	Soirée annuelle

Cotisations

• Junior jusqu'à 16 ans	CHF 80.-
• Apprenti, étudiant	CHF 180.-
• Adulte individuel	CHF 280.-
• Couple	CHF 460.-
• Finance d'entrée	AUCUNE

Frédéric Rohner, président, 079 123 68 87
Christophe Grandchamp,
mouvement juniors, 079 262 25 61
Inès Rosati, secrétaire, 077 410 52 50

sont à votre disposition pour tout renseignement

N'hésitez pas à vous inscrire sur notre site internet !

www.tcvufflens.ch

Au plaisir de vous rencontrer bientôt sur les courts !



SOCIÉTÉS LOCALES



PROCHAINEMENT à VUFFLENS-LA-VILLE

Pour la Bobine1302 :

LE JEUDI 18 AVRIL 2024 à 20H

**Projection "le cercle des poètes disparus" de Peter Weir
à la grande salle**

LE SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024 à 21H30

Open air

LE SAMEDI 26 OCTOBRE 2024 à 17H

Disco Kids – version 8

LE JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 à 20H

Projection d'un film à la grande salle

LE MERCREDI 4 DECEMBRE 2024 à 17H

Projection d'un film pour enfants à la grande salle

**Si tu souhaites devenir membre de l'association, alors
n'hésite pas :**

Envoie tes coordonnées au 076 / 588 76 25

L'équipe de la Bobine1302



SOCIÉTÉS LOCALES

Karaté

*"Un dojo qui offre des **performances exceptionnelles** et apporte une **contribution importante au développement**, à la **promotion** et au **renforcement des jeunes talents** pour Swiss Olympic".* La Swiss Karate Federation classe notre école de karaté comme 3ème meilleure formatrice destinée aux jeunes sportifs en Suisse.

Nous sommes fiers que le **Dojo de karaté de Vufflens-la-Ville** ait reçu une nomination comme excellent centre de formation destiné aux jeunes karatékas en raison du nombre de jeunes talents vaudois qui ont obtenus leur qualification nationale par Swiss Olympic, ce qui nous a permis de donner une image très positive d'une jeunesse active de notre commune avec une visibilité sportive dans tout le pays.

Sur les tatamis: **Nolan, premier au classement national, a été sélectionné pour représenter la Suisse lors des derniers Championnats d'Europe cadets à Tbilisi en Géorgie en février 2024.** En janvier, il a remporté les internationaux d'Autriche après une jolie médaille de bronze obtenue lors de l'Euro GrandPrix de Prague ce qui confirme une bonne saison pour lui en atteignant la plupart des podiums des opens internationaux de l'an passé. Nolan, qui est pluri-champion de Suisse, se hisse au **38e rang du classement mondial** en février 2024. Un exploit pour un sportif qui est issu d'un tout petit dojo régional! **Keni**, quant à lui obtient cette année la distinction de **sportif d'élite par Swiss Olympic** avec un classement dans le Top-100 mondial (77e) chez les jeunes élites en U21, avec, entre autre, une magnifique victoire aux internationaux d'Autriche l'an passé où il avait réussi à battre le champion suisse en titre de sa catégorie. Ces résultats sont en plus des nombreux podiums nationaux que les jeunes de l'équipe de Vufflens-la-Ville ont obtenus durant toute l'année passée en ligue nationale ainsi qu'en finale du championnat suisse.

Nos entrainements de karaté peuvent sembler exigeants, ils le sont, surtout à une époque où notre jeunesse est baignée dans le virtuel. L'effort régulier en karaté leur permet de découvrir progressivement la satisfaction qui est obtenue après un effort bien réel, suite à un engagement sincère. Un engagement sportif qui demande de la patience et une bonne dose de discipline personnelle. Merci à tous ces jeunes qui sont motivés par la valeur de cet engagement qui est propre à notre discipline sportive, pour leur rayonnement individuel à chaque fois qu'ils montent sur les tatamis.

Karaté à VufflensLV : www.ekts.ch - 079 301 31 38



(Photo de Nolan, champion suisse de karaté)

INFORMATIONS

Piscine des Chavannes
aspic
**PISCINE DES
CHAVANNES
A COSSONAY**



Stage d'été à la Piscine

Inscris-toi sans attendre! (Places limitées)

Tu as entre 6 et 12 ans et tu aimes la natation et les activités en plein air, notre camp d'été est fait pour toi ! Viens nager et t'amuser avec nous!

 Natation et jeux aquatiques

 Sorties et visites

 Repas et goûters



Du 1er au 5 juillet 2024

Du 8 au 12 juillet 2024



Fr. 380.- membre

Fr. 430.- non membre
pour une semaine



Contact +41 21 863 13 50 www.aspicoss.ch info@aspicoss.ch

Route d'Aubonne 7, 1304 Cossonay

INFORMATIONS

INFORMATIONS DÉCHETS

Trois mois après l'entrée en vigueur des nouvelles directives communales en matière de gestion des déchets, la Municipalité de Vufflens-la-Ville tient à remercier l'ensemble des habitant-e-s pour leur collaboration dans ce domaine et les nouvelles habitudes qui ont dû être mises en place.

Toutefois, elle se permet de vous rappeler quelques informations importantes pour une gestion optimale de l'élimination des déchets, notamment que :

- **les containers à verre de la déchetterie de la grande salle ont été enlevés.** Dès lors, nous vous remercions de bien vouloir déposer votre verre directement à la déchetterie intercommunale chez Valorsa SA, ou de saisir l'opportunité du ramassage porte-à-porte, selon le planning figurant dans le calendrier officiel du ramassage ;
- les déchets de cuisine, crus et cuits, peuvent être déposés dans le container prévu à cet effet, à la grande salle. **Cependant, tout type de sachet, même biodégradable, est exclu.** Si vous utilisez des sachets, **un contenant est à votre disposition, à côté du container à déchets organiques afin d'y déposer votre sachet VIDE !**
- le ramassage des ordures ménagères est prévu chaque jeudi (sauf jours fériés). A cet effet, les sacs poubelles doivent être déposés à l'endroit habituel du ramassage, le matin de la récolte, dès 6h. Merci de respecter cet horaire, en particulier pour des raisons d'hygiène.



LA MUNICIPALITÉ



Mise de bois

Samedi 4 mai 2024

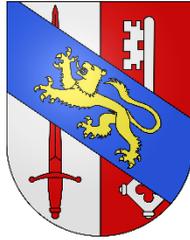
à 10h30

Rendez-vous et parcage à proximité du lieu de la mise. Les stères seront entreposés vers la décharge de la Reverule, à droite de la route du Moulinet après le pont sur la RC 177. 80 stères de hêtre et de chêne seront misés. **Comme lors de ces dernières années, les acquéreurs recevront une facture de la bourse communale.**

Attention, après la mise il ne sera pas procédé à des ventes de bois par la Municipalité.

LA MUNICIPALITÉ

INFORMATIONS



La Municipalité de Vufflens-la-Ville met au concours le poste suivant :

Patrouilleur-euse scolaire

Profil recherché :

- Bonne capacité relationnelle
- Grande disponibilité et flexibilité dans la journée
- Être respectueux-euse des consignes
- Être majeur-e
- Casier judiciaire spécial vierge
- Habiter idéalement la région de Vufflens-la-Ville

Mission :

Placé-e sous l'autorité de la Municipalité, assurer la sécurité des enfants au passage piéton de la route de Bovon, devant le collège. Se trouver ponctuellement à l'endroit indiqué avant le début et à la fin des cours pour une durée de 30 minutes par patrouille. Etablir un dialogue amical avec les enfants et contribuer à l'éducation routière. Inciter également les adultes à adopter un comportement exemplaire.

Formation assurée par la Commune.

Horaires de travail : uniquement pendant les périodes scolaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h55 à 8h25, 11h50 à 12h20, 13h35 à 14h05 et 15h30 à 16h00

Mercredi : 7h55 à 8h25 et 11h50 à 12h20.

Salaire horaire : CHF 27.60 de l'heure auquel s'ajoute l'indemnité vacances de 10,64 %.

Entrée en fonction : lundi 19 août 2024.

Si ce poste vous intéresse et même si vous n'êtes disponible que sur certaines tranches horaires, n'hésitez pas à transmettre votre dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et votre CV d'ici au **30 juin 2024** à l'Administration communale, rue de la Poste 10, 1302 Vufflens-la-Ville ou par mail à commune@vufflens-la-ville.ch.

INFORMATIONS

Inscriptions à la séance d'information publique sur le « Fonds communal pour encourager le développement durable »

le mercredi 15 mai 2024 à 19h00

Grande salle de Vufflens-la-Ville

Dans le cadre du nouveau règlement sur le « Fonds communal pour encourager le développement durable » entré en vigueur le 1^{er} mars 2024, la Municipalité vous convie à une séance d'information publique afin de vous présenter le catalogue des subventions proposées et leurs conditions d'octroi.

Inscriptions obligatoires via le site internet www.vufflens-la-ville.ch rubrique « A la une », ou directement auprès de l'Administration communale commune@vufflens-la-ville.ch.

Au plaisir de vous y rencontrer !



Site Internet communal

Dans le cadre de la refonte complète de son site Internet et pour que celui-ci réponde au mieux à vos attentes, la commune de Vufflens-la-Ville vous propose de participer à un sondage.

Vous trouverez le lien sur le site Internet communal www.vufflens-la-ville.ch sous rubrique « A la une » jusqu'au 15 mai 2024.

Merci de votre participation.



À VOS AGENDAS!

2024

13 avril :

L'OAL – souper de soutien

14 avril :

Tour de Gourmandie

18 avril :

La Bobine 1302 – projection à la grande-salle

21 avril :

Assemblée cantonale des gymnastes vétérans vaudois

27 avril :

Coup de balai

4 mai :

Soirée annuelle de l'Harmonie du Pontet

31 juillet :

Fête nationale

31 août :

Marché artisanal – GSL et After marché
« 50 ans de la Gym Féminine »

7 septembre :

La Bobine 1302 – projection Open air

6 octobre :

Vide grenier – vide dressing, GSL

26 octobre :

La Bobine 1302 – Disco Kids

16 novembre :

Soirée annuelle du Tennis Club VLV

21 novembre :

La Bobine 1302 – projection à la grande-salle

4 décembre :

La Bobine 1302 – projection d'un film pour enfants à la grande-salle

1 au 24 décembre :

Fenêtres de l'Avent

N'oubliez pas les mardis pétanque! Du 14 mai au 17 septembre 2024.

C'est le retour des beaux jours!
La Municipalité vous souhaite
un joyeux printemps!



Commune de Vufflens-la-Ville

Rue de la Poste 10
1302 Vufflens-la-Ville

Administration communale

commune@vufflens-la-ville.ch

Bourse communale

bourse@vufflens-la-ville.ch

Contrôle de l'habitant

habitants@vufflens-la-ville.ch

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h00 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Vendredi : 14h00 à 16h00

Téléphone

021 701 32 55